

LE CLARCINOIS

Commune de Clarafond-Arcine



Bulletin Municipal

Dossier :

Témoignages

La période d'occupation
à Clarafond p1-4

- **Les Echos
clarcinois**..... p5-6
- **Le C.C.A.S**.....p7
- **Infos utiles**..... p8

Souvenirs d'Anciens

La France commémore cette année le 70ème anniversaire de sa libération par la victoire des alliés. Il est important que nos anciens transmettent la mémoire à la nouvelle génération. Que s'est-il vraiment passé à Clarafond pendant l'occupation allemande ?

Pour cela, nous avons échangé avec des natifs de la Commune, Georges Veyrat, ancien adjoint, Pierre Léger, ancien conseiller municipal, et son épouse Monique.

Clarafond et Arcine qui étaient à l'époque deux communes indépendantes étaient sous l'occupation allemande et cela en dépit des accords d'armistice de 1940.

La ligne de démarcation divisait notre commune en deux : Le chef-lieu, Fruitière, Beauchatel et Bange étaient en zone occupée, Quincy était en zone libre. La maison de notre Maire actuel tenait lieu de poste de contrôle. Les trois quart des habitants étaient fermiers, certains possédaient des vignes sur les coteaux de Quincy.

A la ligne de démarcation, le laisser-passer était obligatoire pour traverser, aller travailler aux champs, aux vignes et aller à l'école... et vice versa pour les habitants de Quincy qui travaillaient des terres situées à Clarafond.

Souvenirs d'Anciens... (suite)

Georges Veyrat se souvient

« Nous avons vécu une période atroce, pour la population des villages en général, le fléau était surtout la dénonciation entre les partisans du Maréchal Pétain et ceux du Général De Gaulle. A Clarafond, les gens se respectaient, ... je me souviens ... qu'au début de la guerre, la France était respectée depuis sa victoire de 1918 Il était inimaginable que la France puisse perdre une guerre !

En 1940, l'Allemagne envahit la France ... moi je revois mes oncles qui avaient fait la guerre de 1914-1918 ... La France avait gagné ... les gens, mes oncles n'y comprennent rien, ils pleurent ... comment que la France peut perdre, comment que l'armée française qui avait une renommée extraordinaire peut perdre une guerre !! En 1940, la France est occupée, les deux tiers du pays se trouvent en zone occupée et un tiers en zone libre. Vulbens, Chevrier, Arcine, Beauchatel, Bange, Fruitière, Eloise, Clarafond, Saint-Germain sont occupés. La ligne de démarcation est quelque chose de difficile à traverser, il faut avoir une carte franco-allemande délivrée par la kommandantur de Gex. La première ligne de démarcation part du Crêt du Feu passe par la route de Quincy pour traverser la Prêle, puis le bois de la Donnaz pour ensuite rejoindre la route départementale liant Frangy à Bellegarde, aussi sous contrôle allemand. Il y avait un poste d'observation sur le réservoir de l'ancienne source de Clarafond, les sentinelles pouvaient voir en enfilade la route départementale depuis Clarafond jusqu'à la Croisée ... quelqu'un qui voulait traverser pouvait facilement se faire « allumer ».



Pierre et Monique Léger se souviennent :

« des résistants de part et d'autre du Vuache, ... certains habitants, souvent des femmes, avertissaient discrètement les résistants de ne pas descendre au village ... il y avait quand même des risques pour

faire passer des papiers, des colis en zone occupée. Pendant la guerre, on a eu des réquisitions de bois. Des Espagnols venaient couper du bois dans le Vuache, ils logeaient à Quincy.

Pour anecdote, après la guerre, le bâtiment qui abritait les bûcherons espagnols fut utilisé pour garder les prisonniers allemands. Ils ont construit la route de Peillonex, et de l'Epery.

« A Quincy, une garnison du 27BCA se trouvait en contre-bas de la ferme Beauquis, dans un hangar...

Les habitants de Quincy, avaient leurs vignes sur le chemin de Peillonex, donc accessible sans laisser-passer. Tout comme le lait qu'ils emmenaient à la fruitière de Chessenaz. Quincy avait, en fait, fait scission avec Clarafond, car la coopérative de Clarafond voulait faire payer les coûts de transport alors que le fruitier de Chessenaz, s'arrêtait déjà à Héry et était tout heureux de monter jusqu'à Quincy pour récupérer du lait en plus !

Pour se rendre au champ des Marquisats, en zone occupée, il fallait avoir un laissez-passer... tout comme pour les enfants qui se rendaient à l'école à Clarafond. Un autre poste de garde Allemand était derrière la fruitière (ancienne Mairie). »

Georges se souvient :

La situation étant difficile pour aller au champ ou vendanger à Quincy, le vieux Maire, Alexis Borget, un sacré bonhomme, alla demander à l'officier allemand « est-ce que vous allez pouvoir lever la barrière pour que les viticulteurs puissent aller vendanger ? » L'officier allemand, arrogant, rétorqua « Monsieur le Maire, ... chez nous, en Allemagne, les hommes sont à l'armée ... les raisins des coteaux du Rhin pourrissent sur les ceps ... il en sera de même pour les raisins des viticulteurs de Clarafond ! »

Apprenant que le 1^{er} Adjoint de Bellegarde, M. Billiémaz, devait se rendre à Vichy pour discuter du respect des engagements de l'armistice de 1940, le Maire écrit à Monsieur Vial, Conseiller d'Arrondissement (Conseiller Départemental) qui était en bonne relation avec M. Billiémaz, « J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'hier, j'ai été convoqué comme tous les Maires des communes occupées à la Mairie de Vulbens en présence des officiers allemands pour exposer nos revendications dont ils n'ont pas tenu compte. Ils nous ont imposé leur volonté, travailler de 6 h à 16 h, le prix du lait à 1,50 franc, un cochon devait être livré à la kommandantur de Gex, ... nous sommes tout à fait sous leur botte ! ... Deux jours plus tard les barrières ont été levées à Quincy ... l'histoire ne dit pas si c'est suite à cette intervention ... mais les viticulteurs ont pu aller vendanger ! Il fallait prendre les chemins et les routes, si on traversait les champs ... on risquait de se faire « canarder » !

Souvenirs d'Anciens... (suite)

Pierre se souvient :

« Je suis allé à l'école à Quincy, mais je ne me souviens pas combien de temps ça a duré ... j'avais 2 ou 3 ans mais ... je me souviens d'y être allé ... je me souviens encore de l'institutrice qui venait du Nord de la France ... on a encore les encriers !

La Municipalité décidant d'ouvrir une école temporaire à Quincy pour ses écoliers ». « Les enfants de Clarafond, eux, étaient régulièrement fouillés pour voir si des renseignements passaient par des lettres, en fraude, des renseignements notés dans les cahiers et livres » dit Georges d'un ton grave.



Monique et Pierre Léger

Le regard vif, Georges insiste :

« tout était contrôlé ... pour nous, producteurs de lait, ils contrôlaient nos carnets ... le lait dans nos boilles, ils harcelaient le fruitier en disant qu'ils avaient un droit sur le lait de Fruitière qui allait à Arcine ... ils étaient chicaniers !!!

Ici comme ailleurs, on manquait de tout ! Même le pain manquait ! Tout était contrôlé, le blé était pesé, une certaine quantité était réquisitionnée, bref, il fallait se débrouiller pour manger !!! martèle Georges. Le pire c'est qu'après la guerre, ce qu'on voulait voir ... c'est les denrées de première nécessité ... tel le pain, le sucre ... mais il faudra attendre 1949 pour supprimer les tickets de pain ! »

M. et Mme Léger soulignent :

« ...les habitants avaient généralement peu de bétails, ils travaillaient à la journée, se louaient pour entretenir les vignes, ils se donnaient des coups de mains, par exemple, pour rentrer le foin. Il y avait

beaucoup d'entraide ! Si les gens de Clarafond n'avaient pas de laissez-passer, ils ne pouvaient pas venir »

Georges tient à revenir sur un fait marquant concernant le STO :

« Quelques familles ont pris le risque de cacher des jeunes qui avaient été réquisitionnés pour la STO (Service du Travail Obligatoire) dans des usines en Allemagne. C'était un risque, car il était interdit de les héberger, ils étaient recherchés. Beaucoup de ces jeunes se cachaient dans les bois ou prenaient le maquis. Tous ne pouvaient se nourrir, car ils ne pouvaient pas tous être hébergés dans des fermes. Beaucoup de gens avaient peur et ne pouvaient prendre de tels risques ... Ce qu'il faut retenir de ces camps d'occupation, c'était une période humiliante et dangereuse, on était humilié ! »

« De plus, nous sommes plongés dans le noir, on n'a pas le droit d'avoir des carreaux, il faut les teindre en bleu, aucun éclairage public non plus. Sur le bord de la route, il y avait un panneau sur la ligne de démarcation « qui ne s'arrête pas au signal, sera fusillé ! » ça voulait dire ... ce que ça voulait dire ! ..., dit-il.

Les soldats allemands patrouillaient avec leurs gros chiens, les officiers allemands logeaient dans la maison de Monsieur Franquet à Clarafond, banquier à Nice. C'était une des seules maisons qui avait tout le confort de l'époque. Les officiers allemands s'y étaient installés, quand Monsieur Franquet apprend que sa maison est occupée, il débarque comme un petit coq gaulois et s'arrête chez le Maire Alexis Borget. Un copain d'école, le Maire lui dit « sauve-toi de là ! Tu n'es pas en règle, tu es en zone occupée ! » « Oh, mais moi, je vais leur apprendre de quel bois je me chauffe, lui répond-il ! » Le banquier se pointe donc chez lui, à la kommandantur, l'officier allemand le reçoit tout goguenard « Monsieur Franquet ... qui a gagné la guerre ? » « C'est vous ou si c'est nous ? » « C'est à vous de vous aplatir... votre maison ... on l'occupe ... on en fait ce qu'on veut ! ... On est les vainqueurs ! ... et puis, ça va pas se terminer comme ça, on va vous transférer à la kommandantur de Gex et c'est eux, là-bas, qui vont décider de votre sort ! » « Lorsque le Maire Alexis Borget apprend le sort réservé à son ami d'enfance, il est catastrophé ! Pendant deux jours, le Franquet reste à Gex. Le Maire va voir le fromager de la fruitière, d'origine suisse-allemande, pour lui annoncer qu'il fallait délivrer le Franquet à Gex. « Toi, tu parles allemand, ... et puis tu as une bagnole ... Le Maire et le fromager sont en route tous les deux pour

Souvenirs d'Anciens... (suite)

Gex ... et faut croire qu'ils se sont bien débrouillés puisque le Franquet a été ramené à Clarafond ! Il a eu de la chance ! Les allemands étaient encore pas trop mauvais parce qu'ils étaient encore les vainqueurs ! »

« Quand les Allemands sont arrivés, ils voulaient d'abord aller jusqu'à Quincy. Ils ont trouvé qu'à Quincy, il n'y avait que de vieilles maisons alors ils se sont repliés sur Clarafond. A Quincy, il y avait un semblant d'armée, le détachement du 27ème BCA, qui s'est contenté d'une vieille maison. Dans ce détachement, il y avait des Alsaciens. Lorsque la zone libre a été supprimée, les Alsaciens auraient du être envoyés sur le front russe, il n'y a plus d'armée, ils devaient rentrer le plus vite possible en Alsace pour être envoyés sur le front russe. Deux familles à Quincy ont accepté de les cacher clandestinement jusqu'à la fin de la guerre. Des liens sont encore bien vivants aujourd'hui pour ses familles ! »

« Nous avons eu quatre prisonniers à Clarafond et deux à Quincy. Ils ont été envoyés en travail forcé et maltraités quelque part en Allemagne. On en avait pourtant besoin dans les fermes, ici, insiste Georges ; et il rajoute qu'en tout, « il y avait 1,5 millions de prisonniers qui manquaient cruellement à la France ! On était 270 habitants à l'époque ! »

« Pour nous, les jours les plus heureux, c'était le retour des six prisonniers à Clarafond. Ils sont tous revenus ! »

Georges se souvient aussi que la principale source d'information était Radio Londres. De Gaulle était peu sur les ondes, c'était surtout Maurice Schumann qui nous informait des revers de l'armée allemande sur le front russe.

Georges rajoute :

« Les bals étaient interdits, il y avait bien des bals clandestins ; par contre, on préparait du théâtre ... et avec l'argent gagné, on pouvait envoyer des colis aux prisonniers », mais il avait une passion ... celui du cinéma, avec deux salles à Bellegarde et une actrice ... « que l'on n'aurait jamais manquée au monde ... Michèle Morgan ! ... elle était déjà à son apogée ! ... on aurait traversé la montagne pour aller la voir ! Un beau soir, on s'est tous donné rendez-vous sur la place ... et hop en vélo pour aller voir jouer Michèle Morgan ! » raconte-t-il en riant. Mais voilà ... comme « Ils faisaient sauter les ponts sur le Rhône dont celui de Grésin ...



Georges Veyrat nous livre ses souvenirs d'une période difficile

pour aller à Bellegarde ... oh, il y avait bien un petit pont et des échelles pour monter les falaises ... où alors, il fallait chercher les pertes du Rhône ! ... Oh oui, c'était périlleux pour aller à Bellegarde ! » Un fait a marqué le village de Fruitière « démontrant le cynisme du comportement inhumain de l'office de la réquisition sous la pression de l'occupation ... Un agriculteur avec deux ou trois vaches, père de nombreux enfants à Fruitière, fut condamné au Tribunal de 1ère Instance, ... en cause ... sa décision de ne plus livrer du lait à la fromagerie pour quelque temps en raison d'une très petite production de lait, il en faisait quelques fromages pour nourrir sa famille. Pendant l'audience, le procureur lança « avec 25 litres de lait par vache ... quand mêmevous auriez puet ce brave homme lui répondit « j'aimerais bien avoir mes vaches en produire autant ... ! Il fut quand même acquitté en appel ! ».



Propos recueillis par la commission communication

Echos clarcinois

www.clarafond-arcine.fr

La traditionnelle Fête de la Vogue

La traditionnelle Fête de la Vogue a eu lieu le 26 avril 2015

Toujours beaucoup d'attractions présentes à ce rendez-vous annuel pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Au programme : manèges, barbes à papa, pêche aux canards, tir ... autant d'attractions qui permettent à de nombreuses familles de passer un merveilleux moment. La fréquentation est toujours appréciable et anime traditionnellement notre commune ! La paëlla était délicieuse ! Merci à la Pertuisette et un grand merci à Alphonse ! Egalement tous nos remerciements au Comité des Fêtes pour leur dévouement et leur sympathie. Nous avons remarqué avec grand plaisir que beaucoup de jeunes de la commune ont rejoint le Comité des Fêtes. Pour une fois, le beau temps était de la partie !



MAPPE SARDE

Afin d'embellir l'intérieur de la Mairie, une Marianne et une mappe Sarde de Clarafond et d'Arcine indiquant les parcelles de l'époque sont sur le point d'être acquises.

Pour ceux que cela intéresse, une impression de cette carte est disponible en Mairie.



COMMISSION PRESBYTERE

Suite à notre communiqué dans le compte-rendu du Conseil Municipal du 2 avril dernier, environ 15 personnes se sont inscrites pour la future commission « Presbytère ». Ce groupe a été reçu par le Maire et ses adjoints le 19 juin afin d'envisager le fonctionnement de cette commission. Ce groupe désignera quatre membres qui représenteront les membres extérieurs. Le Conseil Municipal, quant à lui, élira prochainement ses quatre représentants.

Toute personne qui voudrait encore faire partie des membres extérieurs peut se rapprocher de M. Jacques Bordon (tél. 04.50.77.90.30) ou M. Claude Sogno-Lina (tél. 04.50.77.91.87).

Une fois constituée, cette commission Presbytère composée de huit membres, aura pour objectif de mener une réflexion sur l'avenir du Presbytère, de faire des propositions, de s'inspirer de ce qui a été fait au-delà de nos frontières communales.

Elections départementales 2015

Christian Monteil et Virginie Duby-Muller ont été élus Conseillers Départementaux du nouveau canton de Saint-Julien-en-Genevois lors des élections départementales du 22 et 29 mars dernier.

Nous leur souhaitons du succès dans leurs nouvelles responsabilités. Nous tenons aussi à remercier Monsieur Vincent Rabatel, Conseiller Général sortant, pour son travail d'accompagnement auprès de notre village et son engagement pour le canton de Frangy.

Résultats du 1^{er} tour à Clarafond-Arcine

Inscrits : 635 / Blancs : 10 / Votants : 354 / Nuls : 4

Participation : 55.75% / Exprimés : 340 / Abstentions : 44.25%

	Clarafond-Arcine	Canton de Saint-Julien
participation	55.75%	45.57%
Duby-Muller/Monteil	53.82%	42.75%
Bailly/Luho	21.76%	20.74%
Gauthier/Merle	13.53%	17.38%
Duclos/Vieillard	10.88%	19.14%

Résultats du 2^{ème} tour à Clarafond-Arcine

Inscrits : 635 / Blancs : 13 / Votants : 327 / Nuls : 6

Participation : 51.50% / Exprimés : 308 / Abstentions : 48.50%

	Clarafond-Arcine	Canton de Saint-Julien
participation	51.50%	44.20%
Duby-Muller/Monteil	73.05%	75.70%
Bailly/Luho	26.95%	24.30%

Matinée de l'environnement

Samedi 21 mars au matin, nous étions une dizaine de volontaires à avoir pris de notre temps libre pour nettoyer différents endroits de la commune.

Bardés de gants, de bottes en caoutchouc et vêtements de pluie, nous avons ramassé environ une dizaine de sacs de 110L de déchets de tout genre.

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine.



Tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, bruits de voisinage, petit rappel

Pour faire suite à des réclamations, il est nécessaire de rappeler que les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que : les jours ouvrables de 8h à 20h, les samedis de 9h à midi et de 14h30 à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à midi.

Merci de votre compréhension.

Zoom sur le C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Repas annuel dans la bonne humeur

Dimanche 15 mars 2015, le CCAS organisait, à la grande salle des fêtes, son repas annuel dédié aux aînés de la commune.

Après le mot de bienvenue de Monsieur le Maire, Jean-Marc Lagriffoul, la centaine de convives a pu apprécier le repas concocté par Fabrice Fructus et son équipe Rachel son épouse et François Tissot. Le repas qui a fait l'unanimité a été servi par les membres du CCAS et les conseillers municipaux.

Tout au long du repas, le groupe le « pays d'en haut » a assuré la partie animation avec des chants et des sketches, pour le plus grand plaisir de tous.

A la fin du repas, la doyenne Mme Claudia VIONNET et le doyen M. Gustave COLLETAZ se sont vus remettre respectivement, par les plus jeunes membres du CCAS, une composition florale et un coffret de vin.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette belle journée.



Le premier loto du C.C.A.S

Le vendredi 29 mai dernier, le CCAS organisait son premier loto à la Maison pour Tous. Une vingtaine de personnes a répondu présent à cette invitation. Nous remercions toutes les personnes qui ont offert des lots. Cet après-midi festif et convivial s'est terminé autour d'un goûter. Tous les participants sont repartis les bras chargés.



Nos aînés en voyage...

Mardi 2 Juin 2015, deux cars de SEYSSSEL CARS arrivent place de la salle des fêtes afin de nous emmener à Lyon et Pérouges. Après un départ matinal de Clarafond-Arcine, les 70 personnes présentes à ce voyage découvrent la magnifique Roseraie du Parc de la Tête d'Or.

Après cette agréable promenade, nous embarquons pour un déjeuner-croisière sur le Rhône et la Saône.

Notre fin de journée se termine par une halte dans la charmante cité médiévale de Pérouges.



Infos pratiques

www.clarafond-arcine.fr

Défibrillateur

Comme vous avez pu le lire dans notre compte rendu municipal, un défibrillateur a été installé sur le mur de la grande salle des fêtes côté route départementale 908A.

Quelques chiffres : 40 000 personnes meurent chaque année faute de soins rapides. 10% de ces personnes aurait pu être sauvé par ces « petits appareils ». Pour ces raisons, le Conseil Municipal a décidé de s'associer aux communes de la CCS pour acquérir ce matériel.



Recensement des jeunes

Tous les jeunes français, garçons et filles, ont l'obligation légale de se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les trois mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. La Mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE**

RECENSEMENT à conserver.

En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire ...).

Piscine de la Semine

La piscine de la Semine sera ouverte du 4 juillet au 30 août 2015 ainsi que les 5 et 6 septembre, tous les jours de 11h à 19h.

L'accès à la piscine est gratuit pour les enfants âgés de moins de 6 ans.

- Tarifs adultes : 3€ (à partir de 16 ans révolus)
- Tarifs jeunes : 2€ (-16 ans)
- Tarifs jeunes enfants (-6 ans) : gratuit

Les cartes d'abonnement «Semine» sont à retirer à la Communauté de Communes à partir du 22 juin 2015 (se munir d'un justificatif de domicile et d'une photo).

Leçons de natation : s'adresser directement aux Maîtres Nageurs Sauveteurs

Piscine 04 50 77 92 34

Mairie de Clarafond-Arcine

109 rue de la Mairie
74270 Clarafond-Arcine

04 50 77 90 82

email : mairie@clarafond.fr

Les bureaux sont ouverts au public le lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h. Permanence le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h.

Bibliothèque municipale

horaires d'été :

samedi de 18h à 19h

Ordures ménagères

Ramassage de septembre à juin le **jeudi dès 6h et en juillet et août le lundi et le jeudi dès 6h.**

Communauté de Communes de la Semine

La Croisée - 74270 Chêne en Semine

Ouverture **lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et 13h30 à 16h30.**

Vendredi 8h30 à 12h

04 50 77 93 55

cmaretti@ccsemine.fr

Déchetterie Semine

Saint-Germain sur Rhône

Du 2 mai au 30 septembre :

mercredi et samedi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h30

Numéros utiles

Samu : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

N° urgence européen : 112

Centre anti-poison :

04 72 11 69 11

Démarches administratives :

39 39

Météo france : 0892 680 274

Espace santé

Relais Médecin : 04 50 77 83 15

Infirmières : 04 50 10 69 06

Ostéopathes : 04 50 23 59 56

Kiné : 04 50 33 85 39

Orthophoniste : 04 50 68 57 37

Sage femme : 07 71 22 86 19

Psychologue : 06 22 41 44 26

Crèche

multiaccueilccsemine@orange.fr

04 50 10 68 70

Sont né(e)s...

29 janvier 2015 Achille Thiveyrat
29 janvier 2015 Juno Marguerettaz
16 février 2015 Clément Franchet
16 mars 2015 Mélyne Belloni
27 mai 2015 Ethan Jéronymo
2 juin 2015 Benjamin Menetrier

Dates à retenir...

11 juillet 2015 **Feux d'artifices** (Comité des Fêtes)
19 juillet 2015 **Jeux inter-comités Semine** (Comité des Fêtes)
26 juillet 2015 **Repas de la Chasse** (ACCA)
2 août 2015 **Fête de la Batteuse** (Le Beso)